

LA CANADIENNE.

LE BONHEUR DU PEUPLE.

Vol. 1. No. 2.

MONTREAL, LUNDI, 8 JUIN 1840.

PRIX: 2 SOUS.

MELANGES.

UN PARI.

Un jeune homme que je nommerai d'Orval, faute de savoir son nom, était au café de . . . , lorsqu'il vint à passer dans une brouette un autre jeune homme paré, et dont le visage annonçait une santé florissante. Il faisait beau, assez sec : d'Orval se scandalisa de voir par un si beau temps un jeune homme bien portant se faire traîner en brouette. Voilà qui est impertinent, dit-il, à son voisin, qui se mit à rire de son observation. — Personne, dit celui-ci, n'a droit de s'en formaliser : qui pourrait empêcher cet homme là d'aller en brouette ? Parbleu ; moi, répliqua d'Orval : car je suis piqué et je parie. — Ah ! la bonne folie, s'écria l'autre en éclatant de rire ! D'Orval insiste, et à la fin son pari fut tenu. Il court sur le champ à la brouette, la fait arrêter, s'adressant au jeune homme, pardon, Monsieur, lui dit-il, si je vous interromps ; mais permettez-moi de vous observer qu'il est bien singulier qu'à votre âge, par le temps qu'il fait, et avec votre santé, vous vous fassiez traîner en brouette. — Permettez-moi, Monsieur, répondit le jeune homme fort étonné, de vous observer à mon tour, qu'il est bien plus étrange encore que vous me fassiez cette observation. — C'est qu'en vérité cela est bizarre. — Bizarre ou non, Monsieur, répliqua le jeune homme impatient, vous voudrez bien que je continue ; et tout en parlant, il se disposait à poursuivre son chemin. D'Orval s'y opposant, je ne veux pas prendre sur moi de vous voir en brouette par ce temps-là, et je ne le souffrirai point. — Vous ne le souffrirez point ! vous ne le souffrirez point ! Le jeune homme sort de sa brouette ; le fer brille aussitôt : et d'Orval reçoit un coup d'épée. Monsieur, dit alors d'Orval au jeune homme, vous êtes trop honnête assurément pour aller en brouette, vous qui vous portez si bien et me laissez aller à pied quand je suis blessé. A ces mots, il entre dans la brouette, se fait conduire chez lui et gagne son pari.

CONVERSATION

DE L'HON. L. J. PAPINEAU AVEC
LORD BATHURST, 1822.

SUITE ET FIN.

“Mais, comme homme d'Etat, je prévois et prédis, avant la fin de cette période, de grands déchirements entre les diverses parties de la confédération américaine. L'Angleterre serait prête alors à octroyer aux colonies qui leur seraient demeurées fidèles, et leur indépendance et des institutions meilleures que celles qui reposent sur le pacte fédératif. En effet, dégagée de tout contre-poids, la démocratie serait fougueuse et anarchique, tandis qu'elle serait le meilleur des gouvernements possibles, si on la tempérerait par une magistrature héréditaire, dont la perpétuité serait assurée, dans son éclat et sa force, au moyen de majorats et de substitutions. Il est bien entendu que le gouvernement anglais doterait de ces majors les hommes influents comme vous, Monsieur, s'ils voulaient se prêter à une aussi sage combinaison.

“En donnant votre appui à ce plan, et en le faisant accueillir à vos compatriotes, vous hâteriez pour votre pays l'ère du bonheur et de la puissance. On y attirerait les familles riches d'Angleterre qui sont amies des institutions héréditaires, et celles des familles riches des Etats-Unis, que dégrèté la faible influence que leur laisse l'ascendant démocratique.

“D'un autre côté, vous trouveriez dans les familles influentes, tant de la province que du dehors, les moyens de constituer un gouvernement fort, qui contracterait avec nous une alliance offensive et défensive de la nature de celle qui lie l'Angleterre et le Portugal. Et ainsi vous n'auriez plus rien à craindre des empiétements de vos ambitieux voisins.

“Ils ne sont déjà que trop formidables, et pour peu qu'à leurs ressources vissent s'ajouter celles des Canadas, ils pourraient bien porter atteinte à la suprématie anglaise sur les mers. Or, si jamais l'Angleterre descendait au rang de puissance du troisième ordre, ce

serait un malheur pour l'humanité. Car, avec des institutions aussi parfaites que les siennes et une préauté généralement reconnue, l'Angleterre est sur le continent l'appui de tous les peuples opprimés, et souvent ses représentations ont arrêté les gouvernements absolus dans leurs projets tyranniques.

“Une grande lutte est à la veille de s'engager sur tous les points de l'Europe continentale entre deux principes ennemis. D'une part, l'amour d'une liberté qui pourrait devenir indocile et turbulente chez ces peuples encore peu préparés à la recevoir ; d'autre part, une répugnance calculée chez les rois à concéder des réformes promises par eux au jour des frayeurs que leur a fait éprouver le prisonnier de Sainte-Hélène. Or, l'Angleterre serait la puissance modératrice appelée à empêcher la répétition du spectacle de sang, de despotisme et d'impiété donnée par cette France révolutionnaire, qu'il aurait fallut mettre au ban des peuples si elle n'avait pas accepté la restauration, seul lien de réconciliation, seule garantie de repos, après l'usurpation du trône français par le soldat ambitieux qui s'y était assis.

“Eh bien ! l'exemple des Etats-Unis est une cause perturbatrice qui fait obstacle à la réalisation de ces plans. Je sais bien que ce sont des enthousiastes, étrangers à la pratique des affaires, qui s'enflamment pour cette démogogie américaine, fabrique de sable sans ciment destinée à crouler au premier jour, mais enfin leurs écrits font des disciples, ils allimentent les mauvaises passions, ils enrôlent les hommes de néant qui cherchent dans le renversement des ordres supérieurs, rang et fortune. Et je vous avoue que tous ces cris de “gouvernement à bon marché,” de souveraineté exclusive du Peuple à l'instar des Américains, nous inquièteraient fort, si nous ne voyions clairement que, la guerre étant un des instincts malheureusement naturels à l'homme, il y a des causes qui la développeront bientôt aux Etats-Unis, mettront aux prises les divers partis de la confédération, y constitueront des sociétés distinctes, y créeront des for-

mes variées de gouvernement, et la nécessité, pour les protéger, d'avoir des armées et des institutions plus fortes."

LA CANADIENNE.

LUNDI, 8 JUIN 1840.

NOUVELLES DIVERSES.

DU COURIER DES ETATS-UNIS.

TEXAS.—Nous recevons les journaux du Texas jusqu'au 16 courant.

Le général Canalès, qui commande l'armée fédérale du Mexique, et le colonel Carbajal sont arrivés à Houston. Canalès a envoyé au gouvernement provisoire de Rio-Grande, un rapport officiel sur l'engagement qui a eu lieu dernièrement entre ses troupes et celles d'Arista. Il jette sur le colonel Zapata la responsabilité de l'échec que les fédéralistes ont éprouvé ; il pense que la perte totale des vainqueurs s'élève à 600 hommes, tandis qu'il ne porte la sienne qu'à 81 hommes.

Depuis le combat de Loredo, la situation des deux partis n'a pas changée. L'armée fédérale, qui est actuellement rassemblée sur les frontières du Texas, compte aujourd'hui, selon Canalès, 800 Mexicains, sans compter un bon nombre d'étrangers. Il paraît aussi que les populations du Nord sont toutes prêtes à fournir à cette armée des armes et des munitions. Les centralistes sont environ 3000, campés à Matamoros, Monterey et Loredo.

Le papier-monnaie du Texas est coté à 8½ pour cent d'escompte. (*Abelle*.)

P. S. Une lettre de San Antonio (Texas), du 20 avril, annonce que les Fédéralistes mexicains, ayant à leur tête le général Guzman et le jeune Iturbide, fils de l'ex-empereur, viennent de s'emparer de Tan Pico. Nous ne croyons pas à cette nouvelle.

NOUVELLE-ORLEANS.—Depuis l'époque de l'ouragan qui a ruiné Natchez, la température est extrêmement basse dans la vallée du Mississipi. Quelques cas de fièvre jaune ont été signalés à la Nouvelle-Orléans, et un jeune homme, arrivé de France par le navire la *Créole*, en est mort. Mais ce ne sont là que des faits isolés, sans aucun caractère de généralité.

BOSTON.—Le dernier recensement de Boston vient de porter le chiffre de

sa population à 84,000 âmes, envoyant 35 représentants à la législature.—Dans un hôtel de Boston l'*United States*, on a compté, il y a quelques jours, 700 voyageurs à table.

MATELOTS DESERTEURS.—Le lieutenant du bâtiment français, le *Graville*, arrivé ces jours derniers du Havre à New-York, a déclaré samedi dernier, dans un "affidavit" fait à la police, que douze de ses matelots, régulièrement engagés, avaient déserté le navire après avoir refusé obéissance aux officiers et s'être conduits à bord de la manière la plus scandaleuse et la plus désordonnée. Les douze matelots ont été arrêtés immédiatement, et seront détenus jusqu'à ce que le *Graville* se remette en mer. Maintenant, sera-t-il bien prudent au capitaine de se confier à de tels garnements aigris par le châtiement et leur longue détention ?

LES IVROGNES AMERICAINS.—La Société de Tempérance de New-York avance, dans son rapport, qu'il n'y a pas moins de 500,000 ivrognes notoires dans les Etats-Unis. La population entière de l'Union étant estimée à 16,000,000, dont 4,000,000 d'adultes mâles, cela ferait un ivrogne notoire sur huit individus.

UN INCESTE.—On lit dans la *Star* de Richmond le récit suivant qu'il intitule *histoire de la vie réelle*.

Une jeune fille, qui était employée comme sous-maitresse d'une école de cette ville, et qui paraissait si jeune et si innocente qu'on la regardait comme une enfant, avait quitté sa place pour aller visiter les sources et les campagnes du pays. Dans ce voyage, la gentille touriste inspira un amour profond à plusieurs gentlemen. L'un d'eux sut faire agréer ses vœux, et les deux amans furent unis, sous les yeux de bien des rivaux jaloux de leur bonheur. Mais la lune de miel ne devait pas être longue pour le nouveau marié, car, à sa stupéfaction et à celle du public, la jeune épouse accoucha d'un gentil poupon au bout de quelques semaines ! L'infraction aux lois de la nature était trop forte pour que la faculté complaisante pût ranger le cas au nombre des accouchements hâits. La jeune innocente avoua, du reste, toute sa faute, et augmenta la consternation de tous en déclarant que le père de son enfant était son

propre frère, plus jeune qu'elle-même ! Une demande en divorce a été faite immédiatement par le mari, et la mère incestueuse renvoyée à sa famille.

SGANARELLE MEURTIER.—Il y a une chanson qui dit :

Faut batt' sa femme ; pas trop ne faut ;
L'excès en tout est un défaut.

Flood Nolan, ouvrier gantier, demeurant dans "Center-street," No 64. n'a retenu que la première partie du refrain. Etant rentré chez lui tout à fait ivre, jeudi dernier, il se mit à battre sa femme tant et tant, sautant et dansant sur son corps, qu'il la laissa insensible sur le plancher. Samedi, la pauvre femme ainsi meurtrie est morte de ses blessures, et Flood Nolan dégrisé et prévoyant trop ce résultat fatal, s'est enfui en emmenant avec lui son petit enfant et des peaux de chamois pour faire des gants en route. La justice n'en prendra pas pour l'arrêter, si elle le découvre.

L'Ami du Peuple et la CANADIENNE.

—A peine entré dans la carrière publique, nous nous voyons calomnié par le haut, le beau, le grand, le magnanime personnage, qui a l'honneur de le figer, comme il peut, l'*Ami du Peuple*. Nous croyions avoir trop peu d'importance pour être regardé par l'illustre, grandiose Leblanc ; mais nous nous trompions. Nous avons eu l'honneur d'être lu par Mr. l'éditeur, qui, avec son n'èpris ordinaire pour tout ce qui est Canadien, nous lance sa malédiction toute paternelle. Nous sommes d'abord "une feuille ordurière destinée à remplacer la défunte *Quotidienne*." Nous ne nous attendions pas à ce que l'*Ami* nous ferait un aussi beau compliment, puisque tout le monde aimait et admirait cet intéressant petit journal ; si nous sommes pour le remplacer, c'est un grand honneur pour nous, et auquel nous n'osions prétendre de nous-même ; "et à être un objet de honte pour le Canada comme de perversion pour son peuple," continue l'*Ami* Hôlà ! Mr. l'éditeur, vous vous êtes certainement trompé en disant cela, puisque cette phrase devrait plutôt vous être adressée qu'à nous, car, entre nous, Mr. quels sont les Canadiens qui souscrivent à votre fameux journal ? Nous savons qu'ils sont en bien petit nombre, et encore ce ne peut être que des hommes perdus d'honneur. L'*Ami* dit ensuite que notre "style est le même et sert de

la même plume qui traça les ordures de la *Quotidienne*," Nous croyons avoir dit, et nous répétons, que nous, J. A. PLINGUET, sommes seul le propriétaire, l'éditeur et l'imprimeur de ce petit journal. D'ailleurs tout le monde sait que Mr. FR. LEMAITRE était aussi seul propriétaire, éditeur et imprimeur de sa plaisante *Quotidienne*, et qu'aujourd'hui il est probablement aux États-Unis. Ainsi le public voit clairement que ce ne peut être de la même plume; d'ailleurs qui n'aurait pas le même style, en disant presque les mêmes choses et en voulant suivre son exemple? Cependant peut-être cet éditeur dit en chef veut-il parler de Mr. J. PHELAN; mais on sait que ce Monsieur n'était éditeur que du *Temps*, et qu'il n'avait aucunement affaire à la *Quotidienne*. L'éditeur prends occasion de d'insulter les Canadiens, et de reprocher au gouvernement sa *trop grande éléance*. Hélas! malheureusement nous avons un peu trop senti ce que Colborne nous a fait pour appeler son règne *clément*. Pour ce qui nous est personnel, "nous ne sommes pas en état d'écrire deux mots," nous laisserons au public à en juger par la suite, lorsqu'il nous connaîtra tout-à-fait; nous dirons seulement en passant que nous avons fort bien achever notre apprentissage et que nous ne demanderons jamais conseil à Mr. l'éditeur de l'*Ami*, touchant la typographie. Nous profanons, continue-t-il, le nom de notre frère, curé du Sault-au-Récollet; nous ne nous attendions guère à voir le nom de notre respectable frère figurer en cette circonstance. Nous voyons par-là que l'éditeur voudrait voir éraiser tous les Canadiens: tous, jusqu'aux Ministres du Seigneur!! Nous ne croyons pas avoir beaucoup déshonoré notre frère, en sortant notre petite et modeste publication. Si tous ceux qui sont véritablement Canadiens, déshonoraient leurs familles, combien n'y aurait-il pas de familles de perdues? Mais nous ne pensons pas faire tort le moins du monde à notre frère aîné.

Puis cet honnête homme continue en disant que nous ne sommes pas le vrai Propriétaire, Editeur et Imprimeur de la *Canadienne*, mais que c'est Mr. PERRAULT, qui nous encourage dans notre presse "dangereuse." Nous déclarons ici que nous n'avons aucune communi-

cation quelconque avec Mr. Perrault, ni avec aucune autre personne.

Nous aurions beaucoup d'autres choses à répondre à cet illustissime éditeur, mais nous avons déjà sacrifié trop d'espace pour cet intéressant, grand petit personnage.

On nous rapporte que le *Herald* nous donne un échantillon de son esprit en parlant de nous. Comme nous n'avons pas encore vu l'article en question nous remettons notre réponse au prochain numéro. Qu'il prenne patience, il ne perd rien pour attendre. Vraiment nous sommes de grande importance, puisque nous attirons l'attention de tous ces grands personnages.

Il paraît certain que Mr. Leclere est démis de sa place de surintendant de la police. Le bruit court que Mr. Guy est pour le remplacer. Espérons que ce Mr. fera tout et ne fera que son devoir.

LES VINGT-SIX.—Enfin ces pièces que les banques nous donnaient et que le public recevait pour trente sous, sont redevenues à leur juste valeur. Une ordonnance permet de ne les prendre que pour vingt-six. Il y a longtemps que cette ordonnance aurait dû être passée, car le public souffrait beaucoup de ce manège des banques. Espérons que personne ne perdra avec ces mauvais trente sous et que tout le monde s'empressera de les reporter aux banques, d'où ils n'auraient jamais dû sortir que pour leur juste valeur.

Nous voyons par les journaux de Québec que Monsieur Gaulin, successeur de Mgr. McDonald, est maintenant dans notre capitale.

Nous avons entendu dire qu'à notre premier numéro, il y a eu des petits garçons, qui avaient vendu la *Canadienne* trois sous. Nous prévenons le public que nous avons pris des mesures pour que cela n'arrivât plus, et que le prix, ainsi qu'il est marqué dessus, n'est que de 2 sous, ni plus ni moins. Que le public soit assuré que nous n'avons eu aucune part dans ce vol manifeste, et que même nous en avons été averti trop tard pour punir les coupables.

Nous avons préparé pour ce numéro un *coup d'oeil sur le passé*, mais la longueur que nous avons été obligé de donner à la contradiction de l'*Ami*, nous force à le remettre à jeudi prochain.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, de faire les nominations suivantes, savoir:

MM. W. Bradbury, R. Lathan, J. Webster, W. S. Philips, Samuel Ogden, Louis Eager, Fleuri Saint Jean, Stanley Bagg, et Harrison Stephens pour composer le bureau d'examinations des aspirants à la place d'inspecteur de bœuf et de lard, à Montréal.

Louis Joseph Moll, écuyer, pour pratiquer la médecine, la chirurgie, etc. dans cette province.

Adolphe Malhiot, écr. dito, dito, dito.

Les On dit.

—On dit que les affaires du Nouveau-Brunswick sont arrangées; tant mieux, tant mieux, il y a bien assez longtemps que nous sommes en querelle avec ces damnés d'Américains.

—On dit que les chaleurs sont arrivées; fasse le ciel qu'il n'y ait que le soleil qui nous chauffe.

On dit que les Canadiens sont tristes et insoucieux; après ce qu'on leur a fait souffrir, ils ont bien raison.

On dit que l'on ne parle plus de guerre; tant mieux pour les uns, tant pis pour les autres.

On dit que les Amateurs n'ont pas eu grand succès à leur dernière représentation; c'est qu'ils avaient à leur tête un animal sans nom, mais bien mal-corné, et une belle giraffe, à grand nez.

—On dit qu'ayant été obligé de contredire tout ce que l'*Ami* a dit contre nous, nous avons retranché beaucoup d'*On-dit*. Pourquoi. Ainsi à la prochaine fois.

Les Pourquoi et Parceque.

Pourquoi serons-nous toujours rempli d'ESPRIT? Parceque, nous l'espérons, le Saint-Esprit est descendu sur nous hier.

Pourquoi le nombre douze sera-t-il à jamais vénéré parmi les Canadiens? Parce qu'il est celui des Exécutés Politiques.

Le Corbillon.

Je vous vends mon Corbillon.—Qu'y met-on?—L'homme à qui s'adresse cette question est un petit français, laid à faire peur, qui aussitôt se met à se frapper la poitrine, pour trouver un mot; à la fin, il se redresse (ce qu'il fait bien rarement,) et dit: l'Ami... oh! non, ça ne rime pas, attendez un peu... Toujours après une demie heure de recherches, il avoue tout confus, qu'il ne peut trouver de mot. Alors un de la bande lui crie, *Cornichon*. Aussitôt notre petit bonhomme se sauve pour ne point donner de gage.

Je vous vends mon Corbillon.—Qu'y met-on?—L'union, disent les torys du Haut-Canada, qui seraient fiers de nous faire payer leur dette.

Je vous vends mon Corbillon.—Qu'y met-on?—Non, disons-nous, qui ne voulons la payer que par force.

Je vous vends mon Corbillon.—Qu'y met-on?—L'union entre tous, pour nous opposer à cette union en perspective.

Je vous vends mon Corbillon.—Qu'y met-on?—Une continuation, demandons-nous au public, car nous avons frappé près de 2000 exemplaires de notre premier numéro, et il ne nous en reste qu'un bien minime nombre. Avis à ceux qui en veulent.

ANECDOTES.

Un officier, décoré et distingué, était tellement dominé par la passion du jeu, que la perte du capital de 40,000 liv. de rente n'avait pu diminuer sa fureur pour les cartes. Réduit à vivre dans la seule terre qui lui restât, son unique occupation était de chasser et de jouer.

Vainement son vieux valet de-chambre, *Thomas*, qui l'avait suivi dans ses campagnes, tentait, en lui mettant sous les yeux l'effet des anciennes pertes qu'il avait supportées, de l'arracher à son penchant; il ne s'y laissait pas moins entraîner.

Ce penchant excessif lui avait si prodigieusement changé le caractère, que, de l'homme le plus doux, il était devenu de la plus difficile société. Il était tellement dur envers ses gens qu'il n'y avait plus que son fidèle *Thomas* qui osât se présenter librement devant lui; encore fallait-il qu'il usât de précaution.

Un jour, à la suite d'un dîner, il propose le jeu à un étranger: la table se prépare et le combat s'engage, en pré-

sence du seul *Thomas*. Le jour baisse, la lumière arrive, et la séance se prolonge bien avant dans la nuit. La fortune, toujours constante à favoriser l'étranger, fait successivement perdre à l'officier argent, bijoux, chevaux, voiture et une forte somme sur sa parole. *Thomas* grillait.—L'officier désespéré changeait de position à chaque seconde.—Dans un élan de rage: va...ma terre, s'écrie-t-il.—C'était l'unique.—L'étranger accepte.—Alors *Thomas*, qui prévoit la ruine totale de son maître, se précipite sur la table, renverse les flambeaux, éteint la lumière, disperse le jeu et s'enfuit.

On ne saurait se peindre les accès de fureur et de frénésie auxquels l'officier se livra contre *Thomas*. Armé d'un fusil il parcourut toute sa maison pour lui arracher la vie.—On conçoit que *Thomas* avait disparu.

Lassé par ses courses inutiles, affaibli par les excès du jour, il fut contraint de se coucher. Son sommeil fut long, mais à son réveil la scène de la veille se représenta à son imagination sous une toute autre forme.—Honteux de sa conduite, il demande *Thomas*. Qu'il vienne sans crainte; il est plus sage que moi.—*Thomas* paraît en hésitant.—Mon cher ami, tu crois ne m'avoir rendu hier qu'un service, tu m'en a rendu deux. Par ton zèle je conserve mon bien; par ton zèle je suis guéri de la passion du jeu: accepte 300 liv. de rente pour toi et les tiens; finissons nos jours ensemble: tu n'est plus mon domestique; je veux être ton ami.

DECEDE

En cette ville, jeudi matin, à l'âge de 73 ans, après une maladie de seize mois, supportée avec une résignation toute chrétienne, *Mr. ANTOINE BROUSSEAU*, citoyen respectable de Montréal. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse et une nombreuse famille, ainsi qu'un grand nombre d'amis, qui n'oublieront jamais ses nombreuses vertus.

AVERTISSEMENTS.

JB. LAPLANTE prend la liberté d'avertir ses amis et le Public en général qu'il tient une Maison de PENSION. Rue des Commissaires, près du marché neuf. Il aura constamment en main toutes sortes de rafraîchissements, etc. les viandes les plus succulentes, telles que Bœuf, Mouton, Veau, etc. Il espère que son assiduité et sa promptitude à servir ses pratiques, lui mériteront l'encouragement public.

Montréal, 4 Juin.

AVERTISSEMENTS.

ON se chargera au Bureau de LA CANADIENNE de toutes sortes d'ouvrages, tels que blancs de toutes sortes, pour Notaires, Avocats, Huissiers, etc. etc. Livres Pamphlets, Cartes, Annonces ou Avertissements, Affiches, etc. L'emploi de bons Ouvriers, l'élégance et la variété des caractères, tout nous permet d'offrir avec avantage nos services au Public. Nous serons ponctuel aux ordres que toute personne voudra bien nous donner et nous ferons tout notre possible pour satisfaire ceux qui nous encourageront. Pour nos conditions, elles seront à aussi bas prix qu'à aucune autre Imprimerie, la diligence et la promptitude, la netteté et la beauté, que nous donnerons à nos ouvrages, nous attireront, nous l'espérons, l'encouragement de tous nos Concitoyens.

Montréal 4 Juin.

LOUIS PERRULT offre maintenant en vente la

Cuisinière Canadienne,

contenant tout ce qu'il est nécessaire de savoir dans un ménage, pour préparer les diverses Soupes Grasses et Maigres, Cuire le Bœuf, le Veau, le Mouton, le Cochon, la Volaille, le Gibier et le Poisson: appretter les Poudings de toute espèce, ainsi que les Pâtisseries en général, comprenant la manière de faire la Pâte Feuilletée et une grande variété de Pâtes, Tartes, Biscuits, Beignes et Pains de Savoie; les Confitures et les Gelées de toutes sortes; la préparation des œufs et des Crêpes, enfin des recettes pour les Liqueurs et autres breuvages, et des notes sur les Marinades, les Légumes et Salades.—Prix un ECU.

Montréal, 4 Juin,

tp.

A VENDRE ou à Louer, à St. Constant, une TERRE de soixante arpens, sur deux de large, quarante de faites, avec divers Bâtimens dessus construits.

À St. Isidore, dans le village, un bel EMPLACEMENT, de bonne grandeur, avec Maison et Bâtimens dessus construits. Cette place est le meilleur endroit pour tenir une Auberge, Magasin, etc.

Pour les conditions, s'adresser à ce bureau ou au soussigné, sur l'Emplacement.

LUC BULTEAU

St. Isidore, 30 Mai.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LA CANADIENNE

SE Publie deux fois la semaine, le LUNDI et le JEUDI dans la matinée. On ne prendra point maintenant de Souscripteurs, à l'année, mais on vendra le journal, 2 sous, par numéro.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et audessous 1ère Insertion. 2s 6d
Chaque Insertion subséquent, 7d
Dix lignes et audessous 1ère Insertion. 2s 4d
Chaque Insertion subséquent, 10d
Audessus de dix lignes, 1ère Insertion, 4d
par ligne

Chaque Insertion subséquente, par ligne. 1d
Les Annonces se publient tant qu'on ne donne pas ordre de discontinuer, chaque fois que le nombre qu'on requiert, n'est pas exprimé sur l'ordre.

Le bureau de la Canadienne est établi, rue des Commissaires, chez M. Laplante, maison de pension, près du marché neuf et où le propriétaire se tiendra constamment.

Les correspondances ou autres écrits doivent être adressés francs de port, à J. A. PLINGUET, Propriétaire, Éditeur et Imprimeur de la CANADIENNE.